

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE ANSE**

**Séance du 21 février 2023**

Nombre de membres en exercice: 15

Nombre de membres présents: 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

La Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'ANSE, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, en Mairie d'ANSE, le 21 février 2023 à 18 heures 30, Salle Lucien Blanchard, sous la présidence de Monsieur Max DURMARQUE, Vice-Président.

**Etaients présents:**

Max DURMARQUE, Claire ROSIER, Luc FERJULE, Emmanuelle SCHARFF, Roselyne MAHRI AGOURAMME, Céline BABUS membres élus  
Martine DORÉ, Philippe GERARDIN, Pierre HART, Denise LUCET, Audrey ACOSTA membres nommés

**Excusés :** Daniel POMERET, Linda BEGUI,

**Absent :** Nadine MILLET, Sophie DECHANET

***Madame Emmanuelle SCHARFF est désignée secrétaire de séance***



**Rapport d'Orientation Budgétaire :**

**Monsieur Max DURMARQUE, Vice-Président,** fait part à la Commission Administrative des orientations budgétaires du C.C.A.S.

Il présente les grandes lignes qu'il propose de suivre dans l'élaboration du budget d'un montant total de **87 613.94€** qui comporte des dépenses et des recettes de fonctionnement ainsi qu'une part d'investissement pour les avances remboursables pour un montant de **2 225.00€**.

Il précise que le résultat de clôture de l'année 2022 provisoire est **43 388.94 €** sera porté sur le budget 2023.

***Le débat est ouvert :***

**Monsieur Max DURMARQUE, Vice-Président,** précise qu'il a demandé à la commune une subvention de **40 000.00 €** pour répondre aux demandes d'aides des familles.

Une discussion concernant les orientations budgétaires s'engage sans remise en cause des grandes orientations proposées.

**La Commission Administrative** souhaite continuer les actions menées auprès de la jeunesse tel qu'aider les familles en difficulté (classes vertes ou cantine). L'aide sous forme de bons alimentaires pour les familles reste d'actualité.

N°1.02/2023

Envoyé en préfecture le 28/02/2023

Reçu en préfecture le 28/02/2023

Publié le

ID : 069-216900092-20230221-1\_02\_2023-DE



**Monsieur le Vice-Président**, ajoute qu'il est prévu une dépense de 27 000.00€ pour l'analyse des besoins sociaux suite au changement de prestataire.

**Monsieur le Vice-Président** demande s'il y a des questions sur la répartition des recettes et des dépenses.

Aucune autre question sur la répartition des recettes et des dépenses.

**Donne acte du bon déroulement du débat.**

**FAIT ET DELIBERE CE JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.**

Copie certifiée conforme  
à l'original  
Rendue exécutoire le:  
Par transmission en  
Sous Préfecture le :

La secrétaire,  
Emmanuelle SCHARFF

Le Vice-Président,  
Max DURMARQUE

